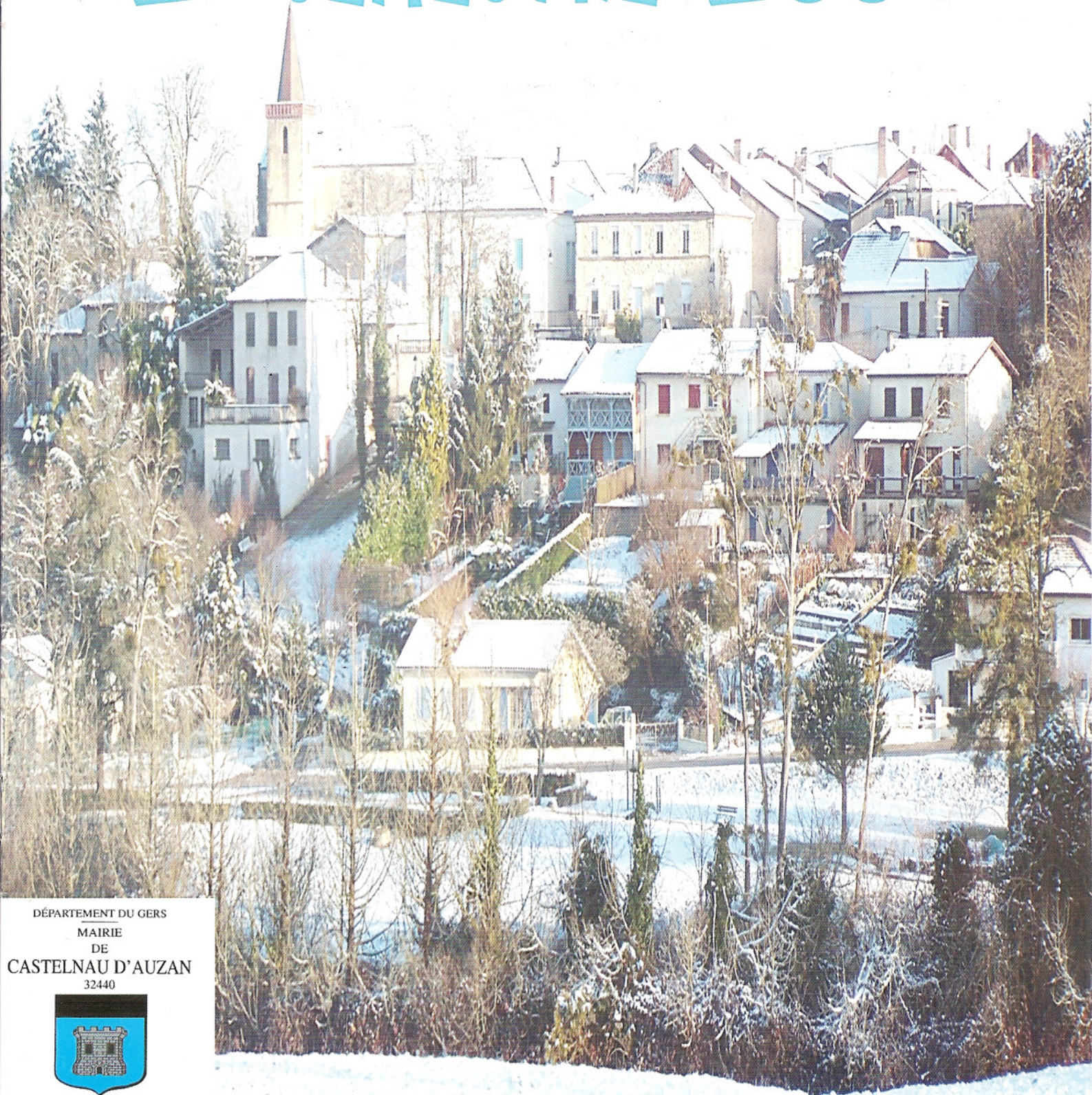


CASTELNAU D'AUZAN

BULLETIN MUNICIPAL

2° SEMESTRE 2008



DÉPARTEMENT DU GERS

MAIRIE

DE

CASTELNAU D'AUZAN

32440



TÉLÉPHONE : 05 62 29 23 43
TÉLÉCOPIE : 05 62 29 23 73

LE MOT DU MAIRE

Auzanaises, Auzanais,

1124



Voici le nouveau comptage de la population auzanaise, qui servira aussi de calcul pour nos futures dotations.

Le chiffre officiel était à ce jour 1036. Il y a des raisons d'espérer dans cette inversion de tendance. Elle démontre que le travail engagé ces dernières années porte ses fruits, il y a donc des fatalités qui peuvent être enrayerées.

Bientôt un an que ce conseil municipal est en place, que les commissions font leur apprentissage, que les nouveaux conseillers se familiarisent avec le fonctionnement d'une collectivité.

Actuellement, c'est le moment de la préparation du budget 2009, mais au-delà de celui-ci, c'est sur une période bien plus longue que nous réfléchissons.

Nous listons les investissements, les planifions et les mettons en accord avec nos prévisions financières.

Vous avez pu le constater le mandat dernier, l'augmentation systématique des impôts locaux n'entraîne pas dans notre philosophie (1,5 % en 7 ans)

Sur cette période à venir, nous savons déjà, qu'au vu de la conjoncture générale, il sera impossible de faire aussi peu.

Nous continuerons donc de redoubler d'efforts et de vigilance, de compresser les dépenses de fonctionnement qui pourront encore l'être, tout en cherchant de nouvelles recettes.

Ce mandat, je le souhaite proche du tissu associatif qui est le secteur vital et le lien indispensable dans la vie de notre village. J'engage le conseil municipal à des actions dans ce sens.

Nous continuons, pour le finir en 2010, ce long et coûteux travail de régularisation de la voirie communale.

En pleine mutation des documents d'urbanisme, nous nous dirigeons vers un P.L.U., il est pour nous, l'outil indispensable à ce jour. Son élaboration prendra deux ans et demi et devrait permettre de pouvoir développer, le cas échéant, des projets nouveaux et de relancer aussi, comme je l'espère, le Castel mis en attente.

Au cours du dernier mandat, l'urbanisme a suscité de vifs débats à Castelnau. Par le biais des élections municipales, les Auzanais ont apporté la preuve qu'ils n'avaient pas peur de s'ouvrir à des projets ambitieux.

Mais au-delà de ce résultat, c'est une analyse instructive qu'il faut en faire et un constat intéressant qu'il faut en tirer : le monde rural, contrairement à de fausses idées reçues, ou que l'on voudrait faire croire, est prêt, lui aussi, à s'ouvrir à des évolutions.

Bien sur, nous l'aimons tous, notre ancêtre Vercingétorix, mais heureusement pour la plupart d'entre-nous, le temps des druides est révolu. Celui des Gaulois s'éloigne.

Je n'ai rien caché aux électeurs pendant la récente campagne électorale. A ce jour, ma détermination n'a pas varié et ma motivation amplifiée, car elle est appuyée par un conseil municipal solidaire et ouvert au développement.

La couleur est annoncée, le ton est donné pour ce mandat.

Nous aimons Castelnau, notre village. Nous voulons le défendre et ensemble le voir progresser. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents, et à vous tous, une bonne et heureuse année 2009, faite de santé, de bonheur et de réussite.



Philippe BEYRIES

LES DIFFERENTS SERVICES DE LA MAIRIE

sur les pages suivantes, les employés communaux ont accepté de répondre à 3 questions

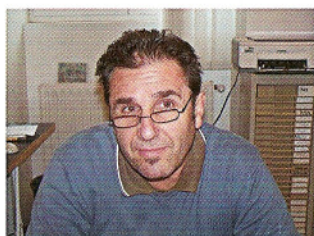
- a) comment êtes-vous arrivés à Castelnau d'Auzan ?
- b) depuis quand travaillez-vous à la mairie, et quelle est votre fonction ?
- c) quel est le lieu ou l'évènement que vous préférez dans le village ?



SERVICES ADMINISTRATIFS

Secrétaire général : gestion des finances communales, comptabilité, opérations budgétaires et relation avec le percepteur ; programmation, montage et suivi des investissements communaux, etc...

CHRISTIAN PAGE



- a) je suis arrivé à Castelnau d'Auzan en 1981
- b) j'occupe le poste de secrétaire général depuis le 01 juin 1986
- c) j'apprécie la campagne auzanaise et plus particulièrement le coteau sud du lac



Adjoint administratif : elle s'occupe, toujours avec le sourire, des démarches administratives courantes telles que : cartes nationales d'identité et passeports, état civil, cartes grises, permis de conduire, etc...

- a) je suis native de Castelnau ; après une expérience professionnelle d'une dizaine d'années à Paris et Bordeaux, retour au village en 1992 pour fonder une famille
- b) je travaille au secrétariat de la mairie depuis novembre 1996 et m'occupe plus particulièrement de l'accueil
- c) la base de loisirs l'été, et le stade municipal l'hiver (toujours supportrice de l'ACBC), les courses landaises de Pâques et de juillet

FRANCOISE KIRIGHIN



La mairie est ouverte au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi matin de 9h à 12h.

Contact : par téléphone : 05.62.29.23.43

Par email : mairie.castelnaudauzan@wanadoo.fr



SERVICES SCOLAIRES

NADINE DARBLADE



- a) j'ai vécu à « Lantic » toute mon enfance, je suis revenue au village pour fonder ma famille ; en 1981, j'ai travaillé chez Darquier
- b) c'est en juillet 1986 que Mr Georges Lalanne m'a choisie pour travailler à la piscine, puis à la cantine
- c) la base de loisirs est le site où je me sens le mieux, j'y ai souvent accompagné mes enfants et fait de si belles fêtes avec mes amis ; la caserne des pompiers est le local que je respecte le plus



a) je suis née à Castelnau

b) depuis 20 ans, je suis ATSEM (agent technique spécialisé pour les écoles maternelles), l'après-midi, j'anime les ateliers informatiques pour tous les élèves, ainsi que la B.C.D. (bibliothèque centre de documentations) et quelques ateliers théâtre

c) le lac



DENISE MEUNIER



VALERIE PLACARD



- a) j'y suis venue en vacances, le coin m'a plu et je m'y suis installée en 1993
- b) je suis agent technique depuis 1997 (entretien des locaux : mairie, salle polyvalente, foyer, pavillons, etc...)
- c) le lac, arech, la source de Pibèque



a) je suis arrivée à Castelnau par hasard en 1980, et m'y suis installée définitivement en 1981

b) je travaille à la commune depuis avril 1994 comme agent d'entretien, principalement à l'école

c) le lieu que je préfère est Peyronduguet

MARTINE DOPPLER



JEANINE BOUDE

a) j'y suis née

b) je travaille à la commune depuis 1984, ma fonction est agent d'entretien, j'accompagne également les enfants lors du ramassage scolaire

c) le tour du lac est mon lieu préféré pour faire des promenades, j'aime aussi le vide-grenier pour les fêtes



SERVICES TECHNIQUES

Les tâches sont multiples : désherbage, débroussaillage, plantations et entretien des espaces verts, réparation des bâtiments, entretien du matériel, tous les travaux en régie, etc...

SEBASTIEN DALLA VEDOVA



- a) je suis arrivé à Castelnau par le travail et le rugby
- b) je suis agent technique depuis 1998, et m'occupe aussi de l'entretien de la piscine
- c) la Garenne est mon lieu préféré



- a) je suis à Castelnau depuis toujours
- b) je suis agent technique depuis 9 ans, comme mes collègues, je fais un peu de tout
- c) le Fitron est sentimentalement l'endroit que je préfère, avec sa vue imprenable sur le lac

CHRISTOPHE LALANNE



JEAN-PAUL LALANNE



- a) je suis né à Castelnau
- b) je travaille à la commune depuis mai 1978, je suis responsable voirie et chemins de randonnées
- c) mon lieu préféré est Arech, et mes moments préférés sont le feu d'artifice et le vide-grenier



- a) j'y suis né il y a bientôt 35 ans
- b) je suis agent technique depuis décembre 1994
- c) le stade de rugby à Bel Air et ses matchs



DOMINIQUE LASSERRE



Renfort occasionnel : Richard et Pierre
Agents sous contrat pour une durée déterminée.
L'état participe financièrement pendant toute la durée de la convention.

LES DECISIONS DU CONSEIL



20 Juin 2008 :

- **Révision des loyers** : application de l'augmentation légale de 1.36%.
- **Développement durable** : Mr le Maire explique sa volonté de mettre en place une politique générale de développement durable. Le Conseil Municipal délibère et approuve à l'unanimité pour travailler dans ce sens.

14 Août 2008 :

- **Création d'une régie de recette pour la cantine scolaire** : pour simplifier le mode de recouvrement et être en conformité avec le nouveau système de gestion comptable.
- **Tarifs cantine scolaire** : les nouveaux tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2008 ont été fixés à 2,15 euros pour le repas enfant et 4,20 euros pour le repas adulte.
- **Abris bus ramassage scolaire Avenue de la République** : suite à l'accident de la circulation du 28 avril 2008 sur la RD 43, un groupe de travail composé d'un représentant de la gendarmerie d'Eauze, de 3 représentants du service des transports du Conseil Général, du transporteur, de Monsieur le Maire et deux membres de la commission voirie, a été formé. Le Conseil Municipal décide de mettre en place un arrêt unique dès la rentrée scolaire, sur la section AP numéro 25, ce dispositif permettant d'assurer une meilleure sécurité du circuit et un temps de trajet raccourci.

03 Octobre 2008 :

- **Abrogation du Programme d'Aménagement d'Ensemble** : un P.A.E. a été approuvé par délibération du 18 décembre 2006. L'élaboration du P.L.U. est susceptible d'être plus précis ou de définir des dispositions remettant en cause le contenu du P.A.E.. Aucun des travaux prévus par le P.A.E. n'a été réalisé. Aucune participation relevant du P.A.E. n'a été demandée, ni perçue. En conséquence, le conseil municipal décide à l'unanimité l'abrogation du P.A.E. ;
- **Travaux d'éclairage public** : concernant la rue Lafayette, la rue Pasteur, la rue de l'Hôpital, ainsi que la mise en valeur de l'Eglise et des ses abords pour un montant de 75 279.83 euros TTC subventionnés par le Syndicat Départemental d'Electrification du Gers pour un montant de 18882.90 euros HT, la subvention du Conseil Général en attente des nouveaux critères conformes à la démarche de l'agenda 21 n'a pu être définie.
- **Bâtiment accueil base de loisirs** : pour répondre à des critères techniques et pratiques, le Conseil Municipal décide l'implantation d'un bâtiment d'accueil à la base de loisirs, dans lequel le Syndicat d'Initiative prendra ses quartiers d'été.
- **Travaux ruisseau « Coucut » au camping** : le Conseil Général et la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gers valident la proposition amenée par le Conseil Municipal pour la réalisation de travaux nécessaires à la réfection du système hydraulique du ruisseau « le Coucut » traversant une partie du camping.

07 novembre 2008 :

- **Tarifs 2009 de la piscine municipale, des pavillons de vacances, des mobil-homes et du camping municipal :**

* Piscine municipale : Les tarifs restent inchangés, 1 euro pour les enfants jusqu'à

12 ans, 2 euros pour les adultes à partir de 13 ans.

* Location pavillons : du 13 juin 2009 au 12 septembre 2009 : 330 euros la semaine ; le reste de l'année 270 euros la semaine

* Location mobil-homes : 330 euros la semaine, du 1^{er} juin au 30 septembre.

* Camping municipal : ouverture du 1^{er} juin au 30 septembre, augmentation de 0.50 euro par nuitée, soit 3 euros pour un enfant de 5 à 12 ans, 3.50 euros pour un adulte à partir de 13 ans.

12 décembre 2008 :

- **Projet esthétique réseaux électriques et réseaux téléphoniques :** les projets d'enfouissement des réseaux électriques étant subventionnés à 80%, le Conseil Municipal approuve les projets concernant les allées Lafayette, la rue Pasteur, la rue de l'Hôpital, la rue de l'Eglise et la rue de la Treille pour une participation communale de 21 300 euros et 9 240 euros pour les réseaux téléphoniques.

- **Taxes communales 2009 :**

* Le prix des photocopies reste inchangé : 0.30 euros un A4 ; 0.60 euros un A3

* Le droit de place au marché passe à 0.80 euros le mètre linéaire

- La location de la salle polyvalente pour les personnes, sociétés et associations extérieures à la commune passe à 400 euros, pour les habitants de la commune 200 euros, reste gratuite pour les associations auzanaises.



TRAVAUX REALISES



aménagement d'un parking
et installation d'un abri-bus

Mais aussi :

- * fin du programme voirie 2008
- * achat de 144 chaises et de 2 tribunes mobiles pour la salle polyvalente



P.L.U.

Le 3 octobre 2008, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, outre le contentieux administratif, la carte communale ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune et qu'il y a lieu d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal avec des règles d'urbanisme suffisamment précises pour encadrer le droit du sol.

Cette redéfinition est nécessaire pour la commune afin de répondre aux principaux objectifs suivants :

- avoir un réel document d'urbanisme répondant aux enjeux territoriaux et permettant de définir une politique d'encadrement du droit des sols,
- permettre à la commune une ouverture de zones constructibles afin de pouvoir développer l'habitat, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'industrie locale, et de répondre ainsi favorablement aux demandes d'installation de jeunes ménages et nouvelles familles dans la commune, d'éventuels projets ambitieux incluant des aspects sociaux et économiques porteurs.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que le Plan Local d'Urbanisme contient tous les outils nécessaires pour la réalisation de ces objectifs et propose au Conseil Municipal l'élaboration d'un tel document d'urbanisme.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité :

- 1) de prescrire l'élaboration sur l'ensemble du territoire communal du Plan Local d'Urbanisme,
- 2) que l'Etat et les personnes publiques mentionnées à l'article L 123-8, seront associés à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme à leur demande en tant que de besoin, lorsque le maire le jugera utile,
- 3) d'habiliter la commission municipale d'urbanisme pour représenter la commune aux réunions d'étude avec les personnes publiques associées, commission composée de : Christian Lespiauc, Laurent Bartharès, Joël Boudé, Rudy Kuster, Jeanine Lussagnet, Eric Péron, Christophe Traverso,
- 4) de demander conformément à l'article L 121-7 du Code de l'Urbanisme que les services de la Direction Départementale de l'Équipement soient mis gratuitement à la disposition de la commune pour assurer la conduite de la procédure de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, et de charger un cabinet d'urbanisme de la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (consultation à réaliser),
- 5) de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la réalisation de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,
- 6) de solliciter de l'Etat conformément à l'article L 121-7 qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,
- 7) que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à cette transformation, seront inscrits au budget de l'exercice considéré (chapitre 20, article

202 : frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme),

8) d'organiser la concertation de la population, des associations locales, des organisations agricoles et de toute personne concernée, pendant toute la durée de l'élaboration du projet selon les modalités suivantes :

- information dans bulletins municipaux (2 par an)
- registre à disposition du public pour les observations éventuelles en mairie (secrétariat)
- compte rendu du Conseil Municipal
- réunions publiques avant approbation du projet en présence du Conseil Municipal et du bureau d'étude

Conformément à l'article L 123-6 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- au Préfet,
- aux Présidents du Conseil Général et du Conseil Régional,
- aux Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture.

Conformément à l'article R 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune.

Ce même mois d'octobre, une décision de justice a redonné vie, malgré nous, à notre ancien document d'urbanisme qui était le P.O.S., voté en 2001. De ce fait, notre document de transition, qui aurait été la carte communale, s'est automatiquement et de fait, retrouvé annulé, entraînant avec lui le déclassement de la zone constructible pour l'extension des Lupins, mais aussi de celles de trois ou quatre constructions auzanaises imminentes.



COMMUNAUTE DE COMMUNES

Castelnau d'Auzan adhère au Syndicat à la carte du canton de Montréal depuis son origine, ce qui démontre sa volonté à vouloir s'associer avec d'autres communes pour gérer ensemble plusieurs activités.

Ce Syndicat dont Philippe Beyries a été élu président en 2008, exerce aujourd'hui cinq compétences : Voirie, Administration générale, Regroupement pédagogique, Transport à la demande et Educateur sportif, entre les communes de Castelnau, Cazeneuve, Fourcès, Gondrin, Labarrère, Lagraulet, Larroque, Lauraet et Montréal.

A ce jour, la commune de Gondrin demande à se retirer du Syndicat.

Les communautés de communes, créées en 1992, visent à organiser les solidarités nécessaires en vue de l'aménagement et du développement de l'espace et permettent d'élaborer un projet commun.

C'est donc naturellement qu'en 2006, six d'entre elles : Castelnau, Fourcès, Labarrère, Larroque, Lauraet et Montréal décident de créer la communauté de communes du canton de Montréal. Cazeneuve, Gondrin et Lagraulet préférant déjà se tourner vers celui d'Eauze.

Après refus de l'autorité préfectorale, dû à l'absence de réponse sur le périmètre de nos six communes, nous avons accepté le principe d'un nouveau périmètre regroupant les deux cantons d'Eauze et de Montréal.

Fin 2007 et début 2008, des réunions de travail ont eu lieu, afin d'approfondir les compétences à mettre dans cette future communauté de communes, de rassembler nos moyens, de structurer nos initiatives et de favoriser le développement économique local.

A la demande de plusieurs élus, les réunions ont été interrompues, ces élus voulant attendre les résultats des élections municipales.

Il s'est avéré qu'effectivement de nouvelles têtes sont apparues lors des nouvelles réunions, mais aussi de nouveaux discours.

Plutôt que de subir une intercommunalité imposée, Castelnau, Fourcès, Labarrère, Larroque, Lauraet et Montréal ont préféré se tourner vers une intercommunalité voisine qui répond aux compétences que nous défendons : nombre de délégués, intégration de la voirie, taxe additionnelle, plutôt que taxe professionnelle unique.

La communauté de communes du Mézinois a été créée en 2003. Elle rassemble sept communes : Mézin, Sos, Réaup-Lisse, Lannes, Sainte Maure de Peyriac, Poudenas, Saint Pé Saint Simon. Son président est actuellement Michel Daréon.

Ces treize communes ont la volonté de s'associer pour travailler ensemble, à une échelle cohérente et sans concurrence stérile.

Rien n'est fait ! il y a encore beaucoup de chemin à parcourir !

MAIS LOIN DE NOUS L'IDEE DE VOUS FAIRE CHANGER VOS HABITUDES, comme certains s'empressent de dire, **VOUS CONTINUEREZ A ALLER FAIRE VOS COURSES OU BON VOUS SEMBLE !**

Les communautés de communes permettent principalement :

- ▶ d'obtenir des subventions supplémentaires,
- ▶ de renforcer la solidarité entre les communes voisines
- ▶ d'obtenir un meilleur résultat en matière de développement économique et d'emploi
- ▶ de faire des économies dans la gestion des services qu'elles ont à leur charge
- ▶ de réaliser des investissements plus importants



SICTOM

Trier nos déchets est devenu un geste incontournable dans nos maisons !

Nous disposons de 4 moyens pour nous en débarrasser :



Les poubelles jaunes :

plastiques, cartons, briques alimentaires, emballages métalliques, journaux, magazines



Les poubelles vertes :

déchets alimentaires, sacs plastiques, pots de yaourts plastiques, couches usagées...

Les recup'verres : bouteilles, bocaux, pots bébé

ATTENTION

pas d'ampoule électrique, de néon, d'assiette, de faïence...

Nouveau récup'verre :

En plus de ceux déjà en place :

- * 2 route d'Arech au village
- * 1 route de la piscine
- * 1 à Houeillères

un nouveau a été installé à Arech le 18 octobre, près des containers verts et jaunes route de la Salette

Enfin la déchetterie pour tous les encombrants, les textiles, ferrailles, gravats, vieux pots de peinture...

Ouverture de la déchetterie de Montréal

Lundi }
Mardi } 13.30 à
18.00
Vendredi }
Samedi }

Le composteur

En faire la demande au SICTOM de Condom, il vous sera vendu pour la somme de 10 €, vous n'achèterez plus de terreau !

Soyons vigilants,

Il nous incombe aussi de rester vigilants sur notre façon de consommer : éviter les produits « suremballés », penser au composteur pour recycler les déchets alimentaires et alléger ainsi votre poubelle verte !

COUCHES LAVABLES

Les jeunes parents peuvent se renseigner sur le procédé des couches lavables en se connectant à <http://tva.canoe.com/emissions/salutbonjour/enfance/19251.html>

Le confort des enfants y gagne considérablement et le coût des lavables serait de 0.11€ le change, contre

0.18€ à 0.50€ pour les jetables, en moyenne sur 2ans et demi.

Ne soyez pas inquiets cela n'a rien à voir avec les couches des années 50 !!!

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicités dans vos boîtes à lettres apposez un autocollant sur celle-ci :



Contactez Mme Druillet
Véronique

Jours de collecte :
Lundi : vertes
Jeudi : jaunes



Le tri est un geste citoyen qui fait de chacun de nous l'acteur de l'amélioration globale de notre cadre de vie : plus nous trierons et moins la collectivité aura à payer le coût du traitement des déchets.

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux...

LA VIE ASSOCIATIVE AUZANAISE

DON DU SANG :

Bonjour à toutes et à tous

Début 2008, vous vous êtes mobilisés...

Aujourd'hui, j'ai une dette que je ne pourrai jamais rembourser ; j'ai reçu plus que j'en ai donné, mais « pour recevoir, il faut donner... »

Merci pour tout ce que vous avez fait pour moi, mais hélas, je ne suis pas le seul et les autres comptent sur vous pour continuer à vivre.

Le plus dur, c'est que les malades et les accidentés sont dépendants des donneurs, un jour j'ai attendu 7 heures l'arrivée de plaquettes,,

Je garde pour moi le nombre de transfusions mais sachez que lors de la première, l'émotion était tellement forte que j'ai fait un malaise. Vous n'imaginez pas la chance que vous avez de pouvoir sauver des vies...

Comme la plupart d'entre vous, j'ai horreur des piqûres, je préférerais pouvoir donner que d'avoir subi tout cela... et ce n'est pas fini...

Alors n'hésitez pas, donnez votre sang, vos plaquettes et inscrivez-vous sur les fichiers de don de moelle.

Merci de votre générosité, et à bientôt lors de la prochaine collecte.

Emmanuel RENEAU
Educateur sportif



Prochaines collectes,
au foyer du 3 ième âge

* le 06 mai 2009

* le 16 septembre 2009
de 10 h à 13 h



Un don du sang est un acte généreux.
Les malades vous remercient pour ce don.
Donner du sang peut sauver une vie.
Une piqûre pour donner la vie.
Donner, c'est ce qu'il y a de plus beau.
Si un jour c'était vous... donnez.

ADMR :

- *45 intervenantes évoluent sur le terrain journalièrement
- *4500 heures dispensées par mois pour aider 200 particuliers
- *3 secrétaires assurent le service administratif
- *Une poignée de bénévoles se charge de veiller à la bonne exécution des aides, au respect des conditions de travail des salariés et au bon déroulement du projet de service de l'association.



L'association s'est engagée dans de grands "travaux" afin de rendre les meilleurs services dans le respect de chaque interlocuteur.

Quand vous venez chez nous, c'est dans l'immeuble de l'hôtel de ville du chef-lieu du canton, par l'ascenseur qui débouche au 2^e étage sur des locaux rénovés.

Cet aménagement a occasionné des ennuis de communication indépendants de notre volonté.

Maintenant tout est rentré dans l'ordre !

En 2009 tous les circuits seront bien rodés et chacun se fera la place qui convient au bon fonctionnement de cette grande et difficile organisation.

2008 aura été l'année des changements, nous en retiendrons la création de nouveaux services:

PORTAGE DES REPAS : nous pensons que ce service est utile puisque, en 8 mois, de 12 repas nous sommes passés à 35 repas par jour en moyenne .

HOMME TOUTES MAINS : son activité, ouverte à tout public, est encore confidentielle. L'éventail de ses capacités rendra bien des services lorsque faire appel à lui deviendra davantage un réflexe.

GARDE D'ENFANTS : ce service permet de venir ponctuellement en aide à notre CLAE CLSH et nous autorise à répondre à une demande éventuelle de garde d'enfant à domicile (périscolaire, rendez-vous, absences non prévues, maladie des parents ou des enfants).

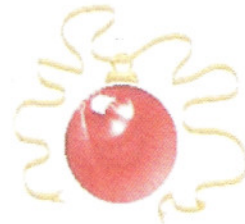
Tout se prépare pour un avenir souriant.

Notre numéro d'appel ont changé

ADMR du CANTON

2 ième étage de la mairie 32250 MONTREAL du GERS

Tél/fax : 05.62.28.96.54 mail admr.montreal@wanadoo.fr



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :

Nous vous remercions de votre accueil durant cette fin d'année, et vous donnons rendez-vous lors de nos différentes manifestations.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2009.

Toutes nos pensées vont vers Daniel qui nous a quitté peu avant Noël.

ECOLE :

Après la soirée jeux de société du 12 décembre (la première mais sans doute pas la dernière !), les animations de l'école seront les suivantes :

mardi 10 mars (ou 17 mars en cas de mauvais temps) : défilé

costumé dans les rues du village, le matin.

samedi 28 mars : soirée théâtrale au foyer

samedi 27 juin : fête de l'école



...cantine en fête
lors du goûter de Noël
le vendredi 19 décembre,
avec au menu, chocolat chaud,
clémentines, friandises et cotillons...

LE COFFRE A MALICES :

La fin de l'année a été bien dynamique avec une moyenne de 25 enfants présents à Castelnau pendant les vacances d'automne. Les petits voisins de Labarrère et Montréal nous rejoignaient avec la navette.

Un programme serré, mais zen attendait les loustics : de la musique avec Elodie Castaingts et son saxo, que nous avons eu la joie d'accueillir en stage BAFA. Merci à Bénédicte qui a initié petits et grands, garçons et filles à la couture et à la peinture sur tissu. Il y a eu aussi la monstrueuse journée d'halloween avec 40 enfants. Une activité artistique autour de l'alimentation a pu se faire en 3 étapes : a) achats de légumes en délégation rangée au marché, b) créations de sculptures sur légumes à la cantine, c) dégustations des créations le lendemain dans une bonne soupe : bravo aux marmitons!

Dans le cadre de la formation BAFA qui s'est déroulée au foyer municipal nous avons participé à la journée petite enfance sur le thème des 5 sens en compagnie de 150 petits gersois. Nous remercions les municipalités de Castelnau et Montréal qui nous ont apporté leur aide précieuse.

Puis de bons plongeurs à la piscine de Mont-de-Marsan pendant l'automne, quel délice !!!

Merci à Clément le montois, venu prêter main forte à l'équipe d'encadrement.

Nous continuons notre action éco-citoyenne de collecte des Bouchons d'Amour sur les 2 sites. Nous remercions le syndicat d'initiative pour nous avoir accueilli dans sa manifestation du vide-poussette le jour du téléthon.

Et puis, pas mal de projets : un séjour à la montagne sous des tipis d'indiens (cet été!) pour les 7/12 ans ; une grande journée de rencontres départementales inter-centres avec peut-être l'organisation des Francalymphiques à Castelnau...surprise!!

Nos objectifs pédagogiques sont toujours que les enfants qui sont accueillis puissent prendre le temps de jouer, d'ouvrir une parenthèse entre l'école, les devoirs, les activités et la maison, de prendre du plaisir à jouer, échanger et partager, qu'ils puissent y vivre une activité sérieuse qui engage toutes les ressources de la personnalité, une activité par laquelle l'enfant s'exprime et se construit.

Merci de votre confiance et à bientôt...



L'équipe pédagogique d'animation

MELI-MELO :

Méli-Mélo a repris du service,,,

Une pièce est prévue pour le début de l'été : « la vie sexuelle des champignons de Paris », ...tout un programme !!

Autre rendez-vous, nous recevons la troupe de Gabarret le 24 janvier 2009, au foyer rural, à 21 h. Rire garanti !!



FNACA :

19 mars 2009 : messe à la cathédrale d'Auch et cérémonie au monument aux morts d'Auch. A cette occasion, une médaille militaire sera remise à Mr Roger WEHNERT. Ensuite, aura lieu une cérémonie au monument aux morts de Labarrère à 12h30, suivie d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas à 13h.

4 avril 2009 : messe des Rameaux à 18h30, défilé FNACA au monument aux morts suivi d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas amical avec les chasseurs à 20h au foyer.

8 mai 2009 : cérémonie des anciens combattants au monument aux morts suivi d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas à la Loupiote à 12h30.

10 octobre 2009 : soirée intercommunale à Eauze avec Zanutti et son orchestre.

11 novembre 2009 : cérémonie des anciens combattants au monument aux morts suivi d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas à la Loupiote à 12h30.

Journée évasion : décision du lieu et de la date lors d'une prochaine réunion.

LOU ROUNDEOU D'AOUZAN :

Notre Club prend de l'âge, et l'arrivée de nouveaux membres nous incite à diversifier nos activités, pour répondre à la demande d'un plus grand nombre de jeunes retraités, qui ne sont pas tous fanatiques de belote ou de lotos !

En 2008, nous avons donc proposé des sorties, la dernière étant la Ronde des Crèches du canton de Miradoux : un parcours bien commenté qui nous a donné envie de retourner faire mieux connaissance avec la Lomagne Gersoise, tout en admirant l'ingéniosité et l'imagination des nombreux bénévoles de ces tout petits villages. D'autres propositions seront faites en 2009, soit en car, soit en co-voiturage (suivant le nombre de participants).

Un groupe « Mémoire » permet à tous ceux qui le veulent de faire travailler leurs neurones ; comme les muscles, il faut les solliciter pour retarder le vieillissement ! Mémoire donc, mais aussi, raisonnement, observation, bon sens... Ce n'est pas un travail intellectuel, mais un moment convivial et joyeux où chacun peut trouver sa place. (les mardis 20 janvier, 24 février, 24 mars, 28 avril, de 10h à 11h30).

Prévention routière, pour ceux qui ont passé leur permis il y a pas mal d'années, une petite révision du code de la route et de ses nouveautés (séance du 14 octobre) sera complétée au printemps par une séance pratique: au volant, accompagné d'un professionnel/bénévole qui saura nous rassurer sur nos capacités.

« **Loisirs Créatifs** » : après une bonne participation à la fabrication des pompons pour le Téléthon, on peut envisager un atelier bricolage qui sera mis en place en fonction des désirs exprimés.

Formation initiation informatique internet : le club voudrait répondre aux demandes face à ces connaissances complexes. Les attentes sont diverses, il peut y avoir des solutions de groupe ou personnalisées.

Il y a enfin la participation aux activités interclubs, lotos ou concours de belote, mais aussi, la fête départementale le 30 avril à Auch, ou la visite de l'Eco Musée de Toulouse le 28 mai.

Le Pédicure est à la disposition des adhérents, les mercredis après-midi 4 février, 1 avril, 27 mai, 22 juillet. Penser à se faire inscrire !

Les mardis après-midi sont toujours consacrés aux joueurs de belote, mais c'est aussi le moment où pousser la porte du Club pour se renseigner ou faire des suggestions.



FOYER RURAL :

La belote a repris le rythme d'un concours par mois dans la salle du Foyer Municipal. Le concours du 5 décembre au profit du Téléthon a récolté 143 euros. 14 équipes se sont rencontrées pour 4 parties conviviales. Les gains se décomposent de la manière suivante : 56 euros d'engagement, 27 euros de buvette, 60 euros de dons. Prochains concours : 10 février, 10 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin.

La section quilles comptait 32 licenciés pour la saison 2008. En juillet, août et septembre, 12 concours ont été organisés avec 207 engagements. Le 10 août, au championnat de France individuel qui s'est déroulé au Pan, en Haute Garonne, Nicolas Sautiran a gagné la finale consolante sénior. Le 23 août, à Perque dans les Landes, a eu lieu le Championnat de France par équipes. L'équipe Marc Goutaille, François Hiquet et Yves Lajus a perdu en quart de finale du concours principal sur 98 équipes engagées. L'équipe Claudine Gallinaro, Régine Gallinaro et Monique Bianchini a fini troisième du Championnat féminin.



Bravo à toutes et
à tous pour leur
participation

L'assemblée nationale des Quilles au maillet aura lieu le 27 février 2009 au Foyer Municipal de Castelnau d'Auzan. A la salle polyvalente : le 11 avril à 15h, concours de quilles et le 14 juin à 9h, challenge de quilles.

LE CLUB TAURIN :

La fête de juillet a reçu la seconde cuadrilla du ganadero J.Louis Deyris. Une course qui a été appréciée par les nombreux spectateurs.

Félicitations à Denis Lazartigue qui a décroché la deuxième place au Championnat de France des écarteurs.

Cette année, nos auzanais évolueront dans les ganadérias suivantes :

- * Denis Lazartigue : ganadéria Le Dal
- * Michaël Touja : Dargelos, en formelle
- * Alexandre Armagnac : école taurine
- * Damien Giacomini : prend une année sabbatique pour consolider son bras touché par de multiples « tumades ».



Nous remercions tous les participants à notre repas annuel. Ce fut une soirée très conviviale autour d'un méchoui.

A.C.B.C. :

2009: Naissance d'un grand cru ?

Malgré une première phase de championnat difficile contre des équipes plus lourdes et plus expérimentées, il apparaît au fil des dimanches, que l'envie de ces jeunes joueurs à pratiquer un jeu offensif et plaisant, reste intacte. Ce ne sont pas les supporters qui s'en plaindront.

Ce comportement ne peut que payer et les joutes printanières devraient les amener vers une qualification difficile mais méritée.

Les entraînements ont repris le 7 janvier, le 11 janvier déplacement à Marciac pour le match retour du Championnat. Meilleurs vœux pour l'année 2009.

Eric Pédussaut.

ECOLE DE MUSIQUE :

L'Ecole de Musique toujours discrète mais bien présente continue d'accueillir tous les enfants désireux de s'initier ou se perfectionner en solfège, clarinette, flûte, piano, saxophone.

Cette année l'Ecole a ouvert pour la première fois une classe de guitare, 5 élèves ont déjà intégré cette classe sous la férule de Marcial Sancey.

Nous comptons aujourd'hui 5 professeurs pour 16 élèves :

sofège : Marielle Grit, **clarinette** : Mathieu Larrieu, **flûte et saxophone** : Thierry Dumoulin,

piano : Marie Josèphe Didier Balestier, **guitare** : Marcial Sancey.

Chaque classe et l'ensemble instrumental créé en 2006 par Mathieu Larrieu préparent activement le goûter de Noël qui aura lieu le vendredi 23 janvier au foyer municipal, puis en collaboration étroite avec la Chorale La Do Ré d'Auzan, le spectacle de fin d'année du vendredi 26 juin 2009.

S'il n'est pas réaliste de penser voir naître à Castelnau une banda à part entière, nous consacrons beaucoup d'énergie à l'Ensemble musical de Mathieu qui fait un travail passionnant pour éduquer les plus jeunes à l'apprentissage de la musique d'ensemble.

Les prestations de cet ensemble sont remarquables, nous remercions les jeunes 'anciens' qui continuent à apporter leur soutien aux débutants et les amis venus renforcer les pupitres plus faibles.

Le bureau et les enfants de l'Ecole de Musique comptent sur vos encouragements lors de nos prochains rendez-vous et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Musicalement votre, le Bureau

EN BREF...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année 2008, une dizaine de candidats se sont inscrits pour le concours communal. Une petite réception a été organisée le 10 décembre, à la salle du 3^{ème} âge, en présence de Mr le Maire, pour remettre à chacun une plante fleurie en remerciement de leur participation.

Nous remercions tous les auzanais qui tout au long de l'année ont arrosé et entretenu les bacs devant leur porte.



RENCONTRE DES CASTELNAU

Le dernier dimanche de juillet, les 8 Castelnau participants à cette rencontre, se sont retrouvés à Castelnau Chalosse. Comme d'habitude ce fut une journée très conviviale où de nombreux auzanais ont passé une agréable journée. Comme chaque année, il y a eu les « vendanges » à Castelnau Picampau, et l'assemblée générale s'est tenue à Castelnau Barbarens. La rencontre de 2009 nous emmènera à Castelnau de Médoc.



A partir du 1^{er} janvier 2009 la permanence de l'assistante sociale du Conseil Général s'effectuera le second et le quatrième vendredi matin de chaque mois par Mme Sylvie BAGARD.

Attention : nous rappelons aux parents l'importance de ne pas stationner sur l'emplacement du car scolaire devant l'école, afin de garantir la sécurité de nos enfants.

La gendarmerie pourrait être sollicitée pour faire des contrôles.

ETAT CIVIL

Tous nos voeux de bonheur à...

Jean-Luc DUVIN et Nadine HOMS 05/07/08
Mario DORIA DI COSTANZO et Mathilde BRANTHOMME 19/07/08
Denis MONCLIN et Céline BAGULHO ESPERANCA 14/08/08



Bienvenue à...

Laurine BUSQUET 30/06/08
Killian LAVERNY 24/09/08
Yoan LASSERRE 16/12/08
Marco GIACOMIN 26/12/2008



Une pensée émue à...

Pierrette LAROZE 22/07/08
Arnauld MARCHAN 20/07/08
Hélène ARANGUA 29/07/08
Christiane CAVAUD 11/10/08
Raymond RIVIERE 18/10/08
Jean GOURGUES 21/10/08
Gwendoline DYER 29/11/08
Yvan TOUJA 02/12/08
Daniel DARBLADE 22/12/08
Paulette GORY 27/12/2008

Les colonnes du prochain bulletin restent ouvertes aux associations qui n'ont pas répondu pour cette édition.



L'équipe de rédaction a préparé cette nouvelle édition avec toujours autant de plaisir, et vous en souhaite bonne lecture.



Le Conseil Municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2009





BOUNO ANNADO

2009

